

Réf: Dossier 434089

Avis de constitution

SOCIETE « COOJAK SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON,
QUARTIER NIANGON ADJAME, CARREFOUR TIKEN JAH NON
LOIN DE L'ECOLE NADJATE, LOT 913, ILOT 86., Lot 913,
Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COOJAK SARL »

Objet : IMPORT ET EXPORT DES PRODUITS AGRICOLES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON,
QUARTIER NIANGON ADJAME, CARREFOUR TIKEN JAH NON
LOIN DE L'ECOLE NADJATE, LOT 913, ILOT 86., Lot 913,
Ilot 86

Dirigeant(s) M OUATTARA YALAMISSA ALASSANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08735 du 25/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51995/GTCA/RC/2025 du 25/08/2025

